

*Questions orales*

[Traduction]

## L'ACCORD CANADO-AMÉRICAIN SUR LES PRODUITS DE L'AUTOMOBILE—LES POURPARLERS AVEC LES AUTORITÉS AMÉRICAINES

**M. Edward Broadbent (Oshawa):** Madame le Président, le ministre ne pense peut-être pas que le prix trop élevé d'un produit puisse inciter les consommateurs à en préférer un autre. Le Canadien ordinaire est bien au courant de cette différence de prix, j'en suis sûr, et il aimerait payer le même prix qu'un américain pour une automobile fabriquée au Canada.

Je voudrais poser une question supplémentaire sur le même sujet au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. D'après une étude que le gouvernement de l'Ontario vient de faire, un tiers de tous les travailleurs de l'automobile au Canada seraient mis à pied d'ici quatre ans. Le point à retenir de cette étude est qu'il y aura une proportion beaucoup plus importante de mises à pied de travailleurs de l'automobile au Canada qu'aux États-Unis. Étant donné que l'Accord canado-américain de l'automobile est sensé prévoir le partage «juste et équitable» des avantages de part et d'autre de la frontière, est-ce qu'au cours de l'entretien qu'il a eu récemment avec le secrétaire d'État américain le ministre a obtenu l'assurance que le gouvernement américain remédierait à cette situation déplorable qui entraînera proportionnellement plus de mises à pied au Canada qu'aux États-Unis?

**L'hon. Mark MacGuigan (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Madame le Président, j'approuve l'interprétation que mon collègue donne à l'Accord canado-américain de l'automobile, mais ce n'est pas celle que les américains lui ont donnée dans le passé. Je dois dire que, sur cette question, le secrétaire d'État, M. Haig, ne m'a pas fourni de réponse satisfaisante. Il a exprimé l'opinion typiquement américaine, en invoquant les règles du libre échange. Cette réponse ne me satisfait pas. En fait, des pourparlers sont en cours avec un autre représentant du gouvernement américain et, sauf erreur, nous allons poursuivre les discussions avec le secrétaire américain au Commerce.

● (1430)

## LA PROMESSE DE RENÉGOCIER L'ACCORD DE L'AUTOMOBILE

**M. Edward Broadbent (Oshawa):** Madame le Président, j'ai une question supplémentaire à poser au premier ministre sur le même sujet. Au cours de la dernière campagne électorale, alors qu'il prenait la parole dans la circonscription du secrétaire d'État, le premier ministre a promis aux travailleurs de l'automobile de Windsor, qui constituent 45 p. 100 des chômeurs de ce secteur industriel, que le gouvernement libéral renégocierait l'accord de l'automobile. Comme le secrétaire d'État américain a rejeté les propositions faites en ce sens par notre ministre des Affaires extérieures, le premier ministre peut-il s'engager à respecter sa promesse aux travailleurs de l'automobile afin que nous obtenions notre juste part d'emplois de ce côté-ci de la frontière?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Madame le Président, dans le discours dont parle le député, j'ai pris deux engagements. Le premier consistait à aider Chrysler et nous l'avons tenu. En ce qui concerne le deuxième, nous devions

d'abord vérifier, comme l'a fait le secrétaire d'État, quelle était la position du nouveau gouvernement américain. Maintenant que c'est fait, je n'ai pas grand-chose à ajouter aux commentaires du secrétaire d'État. Nous connaissons la position des Américains. Nous ignorons si elle est négociable, mais nous devons la considérer comme telle. Je puis assurer au député que le parti auquel on doit l'accord de l'automobile est toujours décidé à faire en sorte que cet accord soit équitable pour les travailleurs canadiens.

\* \* \*

## LA CONSTITUTION

## LA CONDUITE DU HAUT-COMMISSAIRE BRITANNIQUE AU CANADA—LE RÉSULTAT DE L'ENQUÊTE

**L'hon. Flora MacDonald (Kingston et les Îles):** Madame le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. La semaine dernière, à l'instigation du chef du Nouveau parti démocratique, il nous a fait un discours très louable au sujet du comportement que devraient adopter les diplomates. Il a déclaré par la même occasion qu'il réclamerait une enquête sur ce qu'il a appelé la conduite parfaitement inacceptable du haut-commissaire britannique. Le ministre pourrait-il nous communiquer le résultat de cette enquête?

**L'hon. Mark MacGuigan (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Madame le Président, je serai prêt dans quelques jours, probablement avant la fin de la semaine, à faire certaines observations à ce sujet. Je dois d'ailleurs reprendre l'honorable représentante, car j'ai simplement dit que cette prétendue conduite était inacceptable.

**Mlle MacDonald:** Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse également au secrétaire d'État aux Affaires extérieures, qui semble condamné à toujours revenir sur ses déclarations. Il est établi maintenant que le ministre a transmis certaines informations au gouvernement britannique. Sachant cela, je m'étonne beaucoup qu'il ait joué publiquement l'indignation la semaine dernière et qu'aujourd'hui il ne veuille rien dire et rechigne à faire une déclaration à la Chambre. Devant sa réticence à parler aujourd'hui d'une question dont on a déjà parlé et sur laquelle nous disposons d'un certain nombre d'informations, j'aimerais que le ministre me dise si cette réticence tient au fait qu'il considère que ses précédentes déclarations étaient de la pure rhétorique, ou bien au fait que les membres du cabinet prennent l'habitude de manquer de franchise devant les députés.

**M. MacGuigan:** Madame le Président, parlant de rhétorique, je crois qu'à la Chambre la palme revient aux députés de l'autre côté.

**Des voix:** Bravo!

**M. MacGuigan:** J'ai l'intention de faire une déclaration à ce propos d'ici quelques jours. J'ai dit aux journalistes hier que j'avais transmis au gouvernement britannique les informations dont je disposais à l'heure actuelle, mais que je n'avais fait aucune recommandation. Le moment venu, une fois l'enquête terminée, j'interviendrai à la Chambre.